

## Bac Pro Technicien de Scierie (Bac Pro TS)

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer la préparation des produits sur le parc à grumes (réception, organisation et gestion du parc, alimentation de la scierie).
- Conduire la production de sciages (organisation du débit, conduite des processus de fabrication, gestion de la production).
- Effectuer des opérations de classement, mesurage, conditionnement, empilage.
- Conduire des opérations de valorisation des produits, séchage, rabotage, assemblage (aboutage, cloutage, agrafage), traitements.
- Assurer la maintenance préventive et corrective de premier niveau.
- Réceptionner, gérer le stock, conditionner la production pour l'expédition.
- Assurer la communication, l'encadrement et la gestion des hommes.

### Entreprises d'accueil

Scieries de toutes tailles.

### Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : après la classe de 3<sup>e</sup>. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
400 234 06	4098

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

### Durée de la formation

686 heures (sur 1 an, année de Terminale)

### Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
1 semaine en UFA  
1 semaine en entreprise.

### Coordonnées de l'UFA



### Ecole technique du bois

120 route de l'Alagnier  
01110 CORMARANCHE EN BUGEY  
04 74 35 26 68  
ecoletechniquedubois01@gmail.com  
www.ecoletechniquedubois.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Mathématiques et sciences physiques
	Langue vivante
	Français
	Histoire - Géographie
	Education artistique - arts appliqués
	EPS
Matières professionnelles	Analyse technique d'une production et d'un système
	Travaux pratiques de sciences physiques
	Préparation d'une production
	Réalisation et suivi de productions en entreprise
	Productions de sciages et valorisation
	Maintenance des matériels - contrôle qualité

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Sciences</b> • Mathématiques • Sciences physiques	1,5 1,5	CCF CCF	Écrit Écrit et Pratique
<b>E2 : Technologie</b> • Préparation d'une production • Analyse technique d'une production et d'un système	3 3	Ponctuel Ponctuel	Écrit Écrit
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b> • Réalisation et suivi de productions en entreprise • Production de sciages et valorisation • Maintenance des matériels – Contrôle qualité • Economie Gestion • Prévention Santé Environnement	2 3 2 1 1	CCF CCF CCF Ponctuel Ponctuel	Oral Pratique Pratique Écrit Écrit
<b>E4 : Langue vivante</b>	2	CCF	Oral
<b>E5 : Français, Histoire Géographie et Education Civique</b> • Français • Histoire Géographie Educ. Civique	2,5 2,5	Ponctuel Ponctuel	Écrit Écrit
<b>E6 : Éducation artistique, arts appliqués</b>	1	CCF	Écrit
<b>E7 : EPS</b>	1	CCF	Pratique
<b>Epreuves facultatives :</b> • Langue vivante • Hygiène prévention secourisme	Pts > 10	Ponctuel Ponctuel	

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Références

	2019	2018	2017
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>87,06%</b>	<b>83,99%</b>	<b>83,01%</b>
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTSA titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>82%</b>	<b>80%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>87%</b>	<b>88%</b>	<b>Non mesuré</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTS Développement et réalisation bois.
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat.
- BTS Technico-commercial.

### Débouchés professionnels :

Le bachelier peut être employé dans les scieries de toutes tailles qui réalisent des produits de construction ou de seconde transformation du bois, en particulier celles dont l'activité est complétée par la fabrication industrielle.

Exemples de métiers :

- Scieur.
- Affûteur.
- Ecorceur.
- Déligneur.
- Cariste.
- Classeur de bois.
- Pontier.

...

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 20 000 €

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
  - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Dates de la formation

Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
2020 - 2021	31/08/2020	09/07/2021

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Ligne de bus à proximité.
- Gare TGV Ter à Tenay-Hauteville (10 km).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Non.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- la FNEP (Fédération Nationale des Ecoles de Formation)
- UNETP (Union Nationale de l'Enseignement Technique Privé)
- Certification DataDock
- AURAEP

### • Restauration

- Cantine / self sur place

### • Hébergement

Internat MFR

## Matériel / Équipement

### • Atelier scierie :

Chariot de découpe, Ecorce à fraise, Scie de 1er débit bicoupe, Déligneuse avec manchon fixe et mobile, pré-coupeuse, Raboteuse et dégauchisseuse, scie à format et toupie, chariot élévateur C9. Simulateur de sciage.

### • Atelier d'affûtage :

Affûteuses ruban mono et bi-coupe, soudeuse pour réparation, Bancs à planer, écraseur et rectifieur.

Affûteuses circulaires pour lame carbure et acier, pastilleuse et rectifieuse pour pastille carbure, Banc à planer.

Affûteuses chaîne de tronçonneuse, riveteuse

Affûteuse de fer de raboteuse, dérouleuse, lame de châssis

### • Salle de cours avec vidéo et audio :

Salle de dessin, salle de technologie, informatique ; sciences et français histoire - géographie.

## Coordonnées de l'UFA



### Ecole technique du bois

120 route de l'Alagnier

01110 CORMARANCHE EN BUGEY

04 74 35 26 68

ecoletechniquedubois01@gmail.com

www.ecoletechniquedubois.com

### CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)

4 rue de l'Oratoire

69300 Caluire et Cuire

04 72 10 94 07

contact@akteap.cneap.fr

[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901

Numéro UAI : 0693764S

N°SIRET : 50304921500026